



PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

LE MINISTÈRE DES
SPORTS RECENTRÉ
SUR SON CŒUR
DE MÉTIER



LES CHIFFRES

481

MILLIONS
D'EUROS

DONT CNDS :
133 MILLIONS D'EUROS

L'objectif est commun au sein du Gouvernement : atteindre l'équilibre budgétaire tout en renforçant l'économie française d'ici la fin du quinquennat.

Le budget du ministère des Sports s'inscrit naturellement dans cette stratégie pour les finances publiques. **Ce budget est placé sous le signe de l'efficacité et de la transformation.**

Cela suppose de repenser le modèle et d'interroger les méthodes de fonctionnement. En effet, si la dépense nationale dédiée au sport en France est l'une des plus élevées de l'Union européenne, les résultats sportifs ne sont pas toujours au rendez-vous et la pratique sportive a tendance à stagner.

Le budget du ministère a avant tout été conçu pour se recentrer sur son cœur de métier : préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (soutien aux fédérations, aux sportifs de haut niveau, à la haute performance sportive) et le développement de la pratique du sport pour tous.

Plus globalement, ce budget permettra de mettre en œuvre la feuille de route de la ministre, autour des 4 axes suivants :

- Une France qui rayonne ;
- Une France qui bouge ;
- Une France intègre ;
- Une France en bonne santé.



UN BUDGET POUR LA PRÉPARATION OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE VERS 2024

Pour la première fois depuis 100 ans, les Jeux Olympiques et Paralympiques font leur retour sur le sol français. C'est une chance mais aussi une exigence : nous devons réussir nos Jeux.

 +3M€

- **L'augmentation** des moyens dédiés aux fédérations sportives : + 3 millions d'euros pour les conventions d'objectifs pluriannuelles ;

 + 1,5M€

- **Un investissement** pour le sport paralympique : + 1,5 million d'euros ;

10M€ 

- **Un soutien** personnalisé aux sportifs de haut niveau porté à plus de 10 millions d'euros au titre des aides personnalisées.

L'accueil des **Jeux Olympiques et Paralympiques** est aussi une formidable opportunité pour créer de nouvelles missions de Service Civique. Près de 20 000 volontaires effectueront une mission de Service Civique dans le sport et le dossier de candidature prévoit le recrutement de 80 000 volontaires d'ici à 2024.

UN BUDGET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

L'objectif est de recruter 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024.

Ce budget met en œuvre les changements de périmètre entre le ministère et le Centre National du Développement du Sport (CNDS). Cette rationalisation promet plus d'efficacité et permet déjà de mieux financer plusieurs priorités.



20M€

Le CNDS va devenir l'opérateur du sport pour tous et de l'innovation sociale grâce au sport, notamment grâce à la poursuite du programme sport et société (financement CNDS : 20 millions d'euros) autour de nouvelles priorités : développement de l'innovation sociale dans le sport, transformation numérique des fédérations et expérimentations. Le ministère et le CNDS ont également engagé une réflexion autour de la création d'un programme d'équipements sportifs du futur pour 2018, pour impulser une meilleure qualité de l'offre de l'équipement.



1 M€

consacré au développement de 3 missions d'expertise :

- La création d'un observatoire des pratiques sportives ;
- Un programme d'études de l'économie du sport ;
- Un marché d'assistance pour l'évaluation de la haute performance sportive.



5M€

seront investis pour le développement d'équipements sportifs mieux adaptés en Outre-mer.



10M€

Des moyens renforcés pour la lutte antidopage : 10 M€ pour l'Agence française de lutte contre le dopage, soit une augmentation de 10%.



Contact presse

Mélanie BRANCO, conseillère presse de Laura FLESSEL

01 40 45 90 15

@ melanie.branco@sports.gouv.fr